

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. MARC RENIERIS, gouverneur de la Banque de Grèce, président de la Société grecque de secours aux blessés, à *Athènes*.

HESSE. — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kettenbrückengasse, 4, à *Budapest II*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNÉGRO. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORWÈGE. — M. le capitaine PETER BERG, secrétaire du Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le Dr B. CARSTEN, secrétaire-général, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix-Rouge, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller au Ministère de l'intérieur, président, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général M. LECHIANINE, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le pasteur WERNLY, secrétaire de la Société suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à Galata, *Constantinople*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

Comité international. — Organisation générale et programme de la Croix-Rouge: A. 74^e circulaire, 61. — B. Décisions prises dans les Conférences internationales par les fondateurs et les représentants de la Croix-Rouge, 64. — Formation d'une Société congolaise et africaine de la Croix-Rouge (75^{me} circulaire), 76. — Des adhésions à la Convention de Genève, par M. G. MOYNIER, 80. — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 85.

Allemagne. — Correspondance de Berlin, 87.

Belgique. — Service de santé de la Croix-Rouge belge, 90.

Bulgarie. — La Société bulgare en 1887-1888, 97.

Congo. — Adhésion à la Convention de Genève, 100. — Statuts de l'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge, 101.

Espagne. — Statuts de la Société espagnole, 105.

Japon. — Célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge, 112.

Norvège. — La Société norvégienne en 1887-1888, 118.

Prusse. — Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société prussienne, 120. — Concours sur l'hospitalisation près des champs de bataille, 128.

Serbie. — La Société serbe en 1887-1888, 133.

Suède. — La Société suédoise en 1888, 135.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale six francs. — *Prix du numéro* Fr. 1,50.

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).